



N°2026 – Ordre N°10

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE COMMUNAL DE
L'ACTION SOCIALE DE GUENANGE
SEANCE DU 19 MARS 2026**

Date de convocation : 2 mars 2026

L'an deux-mille-vingt-six les dix-neuf mars à 17 heures 00 minute, le Conseil d'administration dûment convoqué par le Président s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur TACCONI Pierre.

Etaient présents :

M. le Président TACCONI Pierre, Monsieur SCHIVRE Marc, Madame SIEGWARTH Brigitte, Monsieur EHRHARDT Vincent, Madame BROSSARD Valérie, Monsieur PONTOIRE Jean-Noël, Monsieur SCHMITT Jeannot.

Absents ayant donné procuration :

Absents excusés :

Madame ARHARBI Nadia, Madame KACIOUI Maria, Madame CEDAT Nathalie, Madame BASSE Christine.

Secrétaire de séance : M. SCHIVRE Marc

Nombre de membres en exercice : 11

Nombre de votants : 7

OBJET : BUDGET CCAS : APPROBATION BUDGET 2026

Lors de sa séance du 26 février 2026, le conseil d'administration a débattu sur les orientations budgétaires du C.C.A.S pour 2026.

A partir de ces orientations et des besoins recensés a été élaboré le budget primitif pour l'exercice 2026 soumis à adoption qui s'équilibre conformément à la maquette annexée :

SECTION DE FONCTIONNEMENT : 92 040,73 €

SECTION D'INVESTISSEMENT : Néant

POUR :	CONTRE :	ABSTENTIONS :
7	0	0

Le conseil est prié de bien vouloir en délibérer, et, en cas d'accord, décide :

- D'approuver par chapitre le budget primitif 2026.

Fait et délibéré à GUENANGE, les jours, mois et an susdits.

Tous les membres présents ont signé au registre.

POUR EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME
A GUENANGE, le 20 mars 2026

Pierre TACCONI
Président du C.C.A.S

